

Un Coordinateur Territorial d'Insertion (H/F)

Placé sous l'autorité du Responsable du Service Emploi et Insertion, le Coordinateur Territorial d'Insertion contribue à la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière d'insertion sociale et professionnelle. Il assure un lien permanent entre le service Emploi et Insertion, les Responsables des Services Sociaux Territoriaux dépendant de la Direction Prévention et Accompagnement, les agents et les acteurs locaux entrant dans son champ de compétences. A ce titre, il favorise la bonne circulation des informations. Il est particulièrement en charge de l'animation, de la coordination et de la formation du réseau des référents d'accompagnement de son territoire et s'assure du bon fonctionnement de ce réseau dans un cadre départemental équilibré et dans un souci d'efficacité du parcours des bénéficiaires. En lien permanent avec ses autres collègues Coordinateurs Territoriaux d'Insertion, Il assure un équilibre en matière de suivi des acteurs et bénéficiaires dans une optique de continuité de service et de sécurisation des charges de travail

CADRE D'EMPLOI : Assistants Socio-Educatifs, Rédacteurs et Attachés Territoriaux/Conseillers Socio-Educatifs

GRADE MAXIMAL : Attaché Territorial Principal/Conseiller socio-éducatif hors classe

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Verdun

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES :

1- Animer et coordonner localement le dispositif RSA (Revenu de Solidarité Active) ainsi que l'équipe de référents d'accompagnement (internes et externes)

- Assurer le rôle de correspondant RSA pour l'ensemble des partenaires, internes et externes, du territoire et leur apporter un conseil technique.
- Assurer l'animation en continu du réseau des référents d'accompagnement du territoire, ainsi que l'animation et le suivi de leur formation et l'ensemble des temps de coordination, en veillant au respect des règles mises en place par le Département (cahier des charges, procédures, chartes, etc...)
- Veiller au respect du délai et des conditions de réalisation du parcours des bénéficiaires du RSA (BRSA)
- Coanimer, en lien avec l' élu référent, les équipes pluridisciplinaires ; créer les liaisons nécessaires avec les équipes médico-sociales, les partenaires et les Responsables des Maisons de la Solidarité, garants de l'approche globale des dossiers individuels,
- Animer les réunions de référents, ainsi que des temps de concertation concernant les situations individuelles
- Veiller à l'effectivité de l'accompagnement mis en œuvre par les référents du territoire et à la construction des parcours s'appuyant sur l'offre d'insertion socio professionnelle disponible (ateliers divers, garantie d'activité...) et formalisés au travers des contrats d'engagements réciproques

2- Contribuer au développement de l'accompagnement socio-professionnel des publics, dont les bénéficiaires du RSA, dans une logique de parcours

- Contribuer à l'organisation, à la mise en œuvre, à l'animation et à l'évaluation du volet « garantie d'activité » du parcours RSA,
- En liaison étroite avec les responsables des Services Sociaux Territoriaux, assurer le rôle de correspondant social dans le cadre du dispositif accompagnement global avec Pôle Emploi ; veiller à l'effectivité et au suivi des prises en charge sur le volet social
- Contribuer à l'évaluation de l'impact des accompagnements mis en œuvre (individuels et collectifs)
- Assurer un rôle de conseil intégrant l'ensemble des éléments propres aux parcours des personnes, et valoriser la démarche de référent de parcours

3- Assurer le rôle de personne ressource dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle en favorisant une dynamique de Développement Social Territorial

- Participer à la construction et à l'animation du réseau d'acteurs locaux internes et externes de l'insertion socio-professionnelle, en collaboration avec les responsables des Services Sociaux Territoriaux,
- Recueillir et analyser les données nécessaires à la définition des besoins d'un territoire,
- Apporter un conseil technique à l'ensemble des partenaires sur le champ de l'insertion socio-professionnelle, et en particulier aux Responsables des Services Sociaux Territoriaux
- Favoriser l'émergence de projets locaux sur le champ de l'insertion socio-professionnelle, s'appuyant sur les ressources des individus, des partenaires et des territoires, et en accompagner le montage,
- Relayer, au niveau départemental et aux partenaires concernés, l'information relative aux diagnostics partagés ainsi qu'aux actions envisagées et à leur évaluation
- Contribuer aux évolutions nécessaires à l'optimisation des politiques sociales, en tenant compte notamment des besoins des publics dans les territoires, dans une dynamique de DST

4- En lien étroit avec les chargés de mission sectoriels, participer à l'élaboration et à l'animation des schémas et des contractualisations et des dispositifs, avec nos partenaires et en particulier l'Etat et le service Public de l'Emploi, contribuant à développer l'insertion socio-professionnelle

- Contribuer à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation sur son territoire, en lien avec les différents partenaires, des actions déclinés dans le cadre du PDI, des PTI et des contractualisations avec l'Etat, ainsi que de leurs déclinaisons opérationnelles
- Préparer et animer le comité de pilotage technique local du PDI
- Participer aux instances de concertation et/ou de programmation d'outils et d'actions d'insertion sociale et professionnelle sur leur territoire, en lien avec les différents réseaux locaux (Contrats locaux de santé, groupes de travail et Comité technique de la Politique de la Ville, etc...)
- Dans le cadre des orientations déclinées par la collectivité en matière d'accompagnement des publics, accompagner les structures et associations, notamment celles de l'IAE sur le territoire, tant en matière de projet que de gestion, et de suivi des parcours individuels, en lien avec les chargés de missions sectoriels.
- Participer à l'évaluation des projets, dispositifs et actions d'insertion socio-professionnelle portées ou co-portées par le Département sur le territoire d'intervention

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Analyse budgétaire associative, Droit social, Environnement socio-économique, Mesures d'emploi, Notions de méthodologie d'accompagnement personnalisé du public en difficulté

Compétences professionnelles : Coordination, Capacité à prendre des initiatives, à piloter un projet, construire et animer un réseau, à instruire et à commenter des tableaux de bords

Attitudes professionnelles : Autonomie, Esprit d'ouverture, Qualités rédactionnelles, Sens des responsabilités, Aptitude au travail en équipe (écoute, fiabilité, maîtrise des phénomènes de groupe)

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Titulaire du permis B. Véhicule personnel

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Possibilité de télétravail. Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 18/10/2024** à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr**

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Stéphanie MIELLE,
Directrice Emploi, Mobilité, Habitat, Logement au 03.29.77.37.09*